



Fédération Calédonienne de Football

Immeuble LE KARIBA 2^{ème} étage • 7 bis rue de Suffren • Quartier Latin
BP 560 • 98845 NOUMEA
☎ : +687 27.23.83 • 📠 : +687 26.32.49
Email : contact@fcf-org.nc • Site : <http://www.fedcalfoot.com>

RIDET : 0 139 519.001

N° Réf. 338-19/OD

Nouméa, le 11 juin 2019

NOTE

Objet : Frais de déplacement des arbitres

Destinataire :

✓ Commission Fédérale d'Arbitrage.

Copie :

✓ Conseil Fédéral.

- Pour action.
- Pour information.
- Pour archivage.

Messieurs les Membres de la Commission Fédérale d'Arbitrage,

Le Service Finances de la FCF a décidé de mettre en place une procédure concernant les frais de déplacements des arbitres qui utilisent leur véhicule personnel.

Désormais, il sera obligatoire de compléter et de transmettre la fiche ci-jointe au Service Finances de la FCF pour l'arbitre qui souhaite se faire rembourser.

Veuillez agréer, Messieurs les Membres de la Commission Fédérale d'Arbitrage, mes meilleures salutations sportives.

Monsieur Olivier DOKUNENGO
Secrétaire Général

